

FUSION TECHNIP/FMC

22 JUIN 2016 : COMMUNIQUE DE LA DIRECTION Vers un démantèlement de TCS?

Le CE du 31 mai 2016 avait été consulté sur le projet de fusion: la CFDT s'était abstenue car nous étions inquiets au vue des incertitudes. Au fil des jours, ces inquiétudes grandissent.

Lors du dernier tract du 9 juin, nous vous informions que « la nouvelle société sera enregistrée à Londres, mais que nous n'avons rien de précis concernant le « partage » des fonctions support entre Paris et Houston ».

A la lecture du dernier communiqué de la Direction, TCS va payer un lourd tribu lors de la fusion:

Finance, Juridique, Communication et QHSES sont impactés puisque ces fonctions supports seront pilotés par Houston.



NOTRE LECTURE

4 points à retenir

- | | | | |
|--------------------------|---------------------|----|----------------|
| 1. Chiffre d'affaires : | TECHNIP : € 13,5 MM | et | FMC : € 6,4 MM |
| 2. Effectifs : | TECHNIP : 32 500 | et | FMC : 16 500 |
| 3. Nouvelle action : | TECHNIP : 2 pour 1 | et | FMC : 1 pour 1 |
| 4. Postes de Direction : | TECHNIP : 4 | et | FMC : 7 |



Pour votre information

Lors du CHSCT du 28 juin , les représentants du personnel du CHSCT de TCS ont demandé dès que possible de faire appel à un expert agréé, en vue d'éclairer leur avis sur ce projet, non seulement sur les aspects techniques du projet de cette fusion d'entreprises, mais aussi sur la conduite de ce projet dans les prochains mois.

La **CFDT** veut défendre vos intérêts et vos postes de travail.

Nous devons agir !
Notre avenir se joue aujourd'hui !
Nous avons besoin de vous
Rejoignez nous !



Pedro Roxan
Délégué syndical
Membre du Comité
Européen
01 47 78 55 57
proxan@technip.com



Sophie Troy
Membre du CE
Déléguée du personnel
01 47 78 29 44
stroy@technip.com